

## LANCEMENT DES TRAVAUX DE PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE !

**Après une importante concertation débutée en 2021 pour connaître les attentes des usagers, et une phase de préfiguration permettant d'expérimenter l'occupation des espaces publics par les piétons, les grands travaux qui façonneront le centre-ville de demain démarrent le lundi 11 septembre 2023.**

### DEUX ANS ET DEMI DE TRAVAUX

Les travaux débiteront par la rénovation, le dévoiement et l'extension des réseaux (eau, chauffage, électricité, gaz, télécommunications) et se poursuivront par l'aménagement de surface (mise en oeuvre de nouveaux revêtements, plantation des arbres, mise en place du mobilier urbain, de l'éclairage...).

Dès le lundi 11 septembre 2023, les travaux débiteront par la rue des Vétérans avec les travaux du réseau d'eau, pilotés par la Maison de l'Eau. Les travaux d'aménagement débiteront quant à eux sur cette zone courant janvier 2024.

### **1<sup>er</sup> apéro piéto**

Les habitants et commerçants de cette zone sont invités à participer au premier « apéro piéto » le mercredi 6 septembre à 17h30, place Jean-Jacques Rousseau. Ce sera l'occasion d'échanger avec les élus et techniciens en charge du projet pour préparer le démarrage des travaux et poser des questions.

Les travaux de réseaux de la rue du Commerce commenceront mi-octobre, suivis de près par ceux de l'avenue Pasteur (jusqu'à l'intersection avec la rue René Blanc). Les travaux de piétonnisation se poursuivront ensuite rues René Blanc et Paul Bert, avant de continuer par les zones de rencontre.

### LA CIRCULATION DURANT LES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Il est préférable de limiter les déplacements en voiture durant ce créneau. A noter que les travaux seront arrêtés pendant la trêve hivernale (de mi-décembre au 2 janvier).

**Dès le début des travaux, les rues du Commerce, des Vétérans et l'avenue Pasteur (jusqu'à l'intersection avec la rue René Blanc) seront fermées à la circulation automobile, à l'exception des ayants droits.**

Les commerçants pourront toujours se faire livrer de 7h à 11h pendant la durée des travaux. Le chantier sera organisé au mieux pour garantir l'accès aux ayants droits (disposant d'un badge et d'un macaron) qui se fera par la borne située rue des Voirons, jusqu'au mois de décembre 2023. En janvier 2024, l'accès des ayants droits se fera par l'avenue Pasteur.

### L'INFO TRAM - PIÉTONNISATION POUR REPENDRE AUX QUESTIONS

Ce dispositif est mis en place par Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse pour répondre aux questions des riverains et des commerçants impactés par les travaux. Le médiateur chantier, qui travaille pour les deux collectivités, pourra ainsi répondre aux usagers. Une foire aux questions est également en ligne sur le site internet, [www.tram-pietonnisation.fr](http://www.tram-pietonnisation.fr)

**[contact@tram-pietonnisation.fr](mailto:contact@tram-pietonnisation.fr) ou le 04 85 22 00 02 (numéro ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30).**

Rendez-vous le samedi 30 septembre 2023 au parc Montessuit pour célébrer le lancement des travaux avec, à 14h, une intervention des élus et membres du projet ! Des animations organisées pour les enfants ainsi qu'un goûter auront lieu de 14h à 18h, dans un esprit convivial et festif.